

Département de la SAVOIE

Arrondissement d'ALBERTVILLE

COMMUNE DE GRIGNON**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2021.09.27_05**

Le vingt-sept septembre deux mil vingt et un, à dix- huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : Annette BELLANGER-Lina BLANC –Natacha BLANC-GONNET- Corinne BUSALB–André CARRABIN- Florence CHATELIER- Michel CREMONE - Pascal DUMONT - Rémi FERRONT- Virginie GARDET- Jean-Pierre MARGUERIE- Valérie MATHE-Stéphanie MARTIN-Marino PASQUALON – Nicole RECORDON- François RIEU- Olivier RUFFIER - David TORDJMANN.

Étaient excusé(e)s : Thierry BINET

Secrétaire de Séance : David TORDJMANN

Date de convocation : 21 septembre 2021.

Nombre de Conseillers en exercice : **19** (dix-neuf)

Présents : 18

Votants : 15

Pour : 15

Abstentions :

Contre :

Pascal DUMONT, André CARRABIN et Marino PASQUALON ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : Madame Lina BLANC

DELIBERATION 5 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2021.

Madame Lina BLANC présente au Conseil Municipal les propositions de la Commission vie locale pour l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2021 :

Subventions aux Associations	Voté le 24/08/2020	Montant demandé par l'association	Proposition de la commission vie locale	Voté le 27/09/2021
ACCA	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
AÎNES RURAUX	500,00 €	600,00 €	500,00 €	500,00 €

ANCIENS COMBATTANTS	300,00 €	0,00 €	300,00 €	300,00 €
COMITE DES FETES	1 500,00 €	3 000,00 €	550,00 €	550,00 €
ENDURANCE GRIGNON	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
FEP	2 300,00 €	3 000,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
LES MÔMES DE GRIGNON	1 400,00 €	2 000,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €
CYCLOS CLUB GRIGNON	800,00 €	1 000,00 €	800,00 €	800,00 €
TAEKWONDO	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
US GRIGNON	5 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
APG (Amicale du Personnel de Grignon)	6 200,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €	6 200,00 €
Autres associations	2000.00 €		1 000.00 €	1 000.00 €
Total des Subventions	21 900,00 €		16 850,00 €	16 850.00 €

Madame Lina BLANC précise que les crédits ouverts au B.P. 2021 sont de 19 000 €

Sur proposition de la Commission Vie Locale,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

→ **APPROUVE** l'attribution des subventions de fonctionnements 2021
aux associations, pour un montant de **16 850.00 €.**

A GRIGNON, le 27 septembre 2021.

Le Maire,

François RIEU



Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

